



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Programme d'études

Année scolaire 2025-2026

A.1.7.1.7. Chant musical

DIVISION INFÉRIEURE – 1^{er} CYCLE

Conditions d'accès :

Âge : à partir de 11 ans (Les garçons doivent avoir la voix muée) et test d'admission.

Accompagnement : à l'instrument ET/OU Play along. L'élève peut s'accompagner lui-même.

Compétences souhaitées :

1. Initiation à la technique (respiration, posture, vocal modes, vocal register, etc.).
2. Développer une conscience de la rythmique, de l'intonation et la dynamique d'un morceau.
3. Prononciation et compréhension du texte.
4. Chanter dans différentes langues.
5. Chanter par cœur.
6. Présence scénique de base.
7. Approche globale des différents styles du chant musical.
8. Chant acoustique et /ou chant amplifié.

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Épreuve technique à huis clos :

- 2 morceaux à caractère technique au choix de l'enseignant.

Épreuve publique :

- 2 morceaux de comédie musicale au choix de l'enseignant ;
- 1 morceau au choix de l'enseignant.

Le programme est à présenter de mémoire.

Pour l'épreuve publique :

Au moins 1 ballade et 1 morceau up-tempo

DIVISION INFÉRIEURE – 2^e CYCLE

Accompagnement : à l'instrument ET/OU Play along. L'élève peut s'accompagner lui-même.

Compétences souhaitées générales :

1. Développer une technique vocale et respiratoire correcte.
2. Avoir une conscience de placement du son et savoir utiliser les effets vocaux.
3. Avoir une conscience de la rythmique, de l'intonation et la dynamique d'un morceau.
4. Être à l'aise dans les différents tempi.
5. Avoir une idée globale des différents styles de musique moderne et savoir s'exprimer d'une façon esthétique dans un style.
6. Déchiffrer et lire une partition.
7. Développer le sens de l'analyse (structures et formes des œuvres musicales).

8. Chanter en deux langues au minimum.
9. Montrer une certaine aisance scénique, connecter avec le public, présentation lors de l'examen.
10. Faire preuve de créativité dans l'interprétation des œuvres musicales.
11. Association du mouvement et du mot (Verbindung von Bewegung und Sprache).
12. Maîtrise de la respiration dans le mouvement (Kontrolle über die Atmung in der Bewegung).
13. L'élève doit montrer qu'il a acquis des connaissances dans les trois branches (chant, danse et théâtre).

Il est fortement recommandé de suivre des cours de danse jazz et d'art dramatique.

Examen pour l'obtention du deuxième cycle

Épreuve technique à huis clos :

- 1 morceau a capella ;
- 1 morceau à caractère technique ;
- 1 morceau au choix de l'enseignant.

Épreuve publique :

- 1 Song and Dance - (connaissance danse) ;
- 1 Chanson ou « Charakterlied » - (connaissance art dramatique) ;
- 1 « Belt-Song » ;
- 1 morceau avec approche classique d'une comédie musicale.

Le programme est à présenter de mémoire.

Pour l'épreuve publique :

- Au moins 1 ballade et 1 morceau up-tempo.
- Chanter au moins en deux langues.

DIVISION MOYENNE

Accompagnement : à l'instrument ET/OU Play along. L'élève peut s'accompagner lui-même ET/OU se faire accompagner par un groupe.

Compétences souhaitées :

1. Élaborer une méthode de travail.
2. Choisir le répertoire selon ses compétences.
3. Être capable de situer les chansons dans leur contexte (style, époque, ...).
4. Être capable de chanter une 2^e voix et de faire des 'backing vocals'.
5. Connaître les principes fondamentaux de l'appareil vocal.
6. Avoir une technique vocale et respiratoire correcte.

7. Échange avec l'accompagnateur.
8. Présentation sur scène.
9. Constitution d'un dossier de répertoire (Songdossier) : Rock/Pop, Ballad, Up-Tempo, Charaktersong, Chanson, Partitions et connaître ses tempi et tonalités.
10. Chanter dans différents styles, tempos, langues et décennies.
11. Interprétation personnelle .
12. Suivre une pratique collective (ensemble vocal).
13. Savoir s'exprimer d'une façon esthétique dans UN style du répertoire de comédie musicale (musikalisches Lustspiel, Musikrevue, Rockoper, Musicalfilm, Chanson: literarischer Chanson, politisches Lied, kabarettistischer Song, Couplet, Operette, Schlager, Volkslied mit eigener Interpretation)
14. Développer ses compétences en danse ET/OU en art dramatique.
15. L'interprétation des œuvres musicales dans le style du Show ou une mise en scène personnelle :
 - Capacité de chanter tout en dansant.
 - Capacité d'interpréter une partition chantée dansée (Fähigkeit einen getanzten Gesangspart zu interpretieren) .

Examen pour l'obtention du diplôme du troisième cycle

Épreuve technique à huis clos :

- 1 morceau où l'élève chante une deuxième voix (duo) ou backing vocals ;
- 1 Belt Song ;
- 1 morceau avec approche classique d'une comédie musicale.

Épreuve publique :

- 1 Belt Song ;
- 1 morceau avec approche classique d'une comédie musicale ;
- 1 morceau Rock/Pop ;
- 2 morceaux au choix de l'enseignant avec des compétences en danse ET/OU art dramatique.

Le programme est à présenter de mémoire.

Pour l'épreuve publique :

- Au moins 1 ballade et 1 morceau up-tempo.
- Chanter au moins en deux langues.

DIVISION MOYENNE SPECIALISÉE

Accompagnement : à l'instrument ET/OU Play along. L'élève peut s'accompagner lui-même ET/OU se faire accompagner par un groupe.

Compétences souhaitées:

1. Élaborer une méthode de travail.
2. Choisir le répertoire selon ses compétences.
3. Être capable de situer les chansons dans leur contexte (style, époque, ...).
4. Être capable de chanter une 2^e voix et de faire des 'backing vocals'.
5. Connaître les principes fondamentaux de l'appareil vocal.
6. Avoir une technique vocale et respiratoire correcte.
7. Faire preuve de créativité dans l'interprétation des chansons.
8. Faire preuve d'engagement et d'enthousiasme.
9. Être capable de soigner sa présentation générale (créativité, rayonnement, présentation générale, ...).
10. Échange avec l'accompagnateur.
11. Présentation sur scène.
12. Constitution d'un dossier de répertoire (Songdossier) : Rock/Pop, Ballad, Up-Tempo, Charaktersong, Chanson, partitions et connaître ses tempi et tonalités.
13. Chanter dans différents styles, tempi, langues et décennies.
14. Interprétation personnelle.
15. Suivre une pratique collective (ensemble vocal).
16. Savoir s'exprimer d'une façon esthétique dans UN style du répertoire de comédie musical (Musikalisches Lustspiel, Musikrevue, Rockoper, Musicalfilm, Chanson : literarischer Chanson, politisches Lied, Kabarettistischer Song, Couplet, Operette, Schlager, Volkslied mit eigener Interpretation).
17. Développer ses compétences en danse ET en art dramatique.
18. Savoir lire et déchiffrer une partition.
19. L'interprétation des œuvres musicales dans le style du Show ou une mise en scène personnelle :
 - Capacité de chanter tout en dansant
 - Capacité d'interpréter une partition chantée dansée (Fähigkeit einen getanzten Gesangspart zu interpretieren)
 - Capacité de chanter tout en jouant (Aufbau und Entwicklung der darstellerischen Fähigkeiten durch sprachliche und szenische Arbeit am Song und Rollenarbeit)

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

Épreuve technique à huis clos :

- 1 morceau où l'élève chante une deuxième voix (duo) ou backing vocals ;

- 1 Belt Song ;
- 1 morceau avec approche classique d'une comédie musicale ;
- 1 morceau avec des compétences en danse ET/OU en art dramatique.

Épreuve publique :

- 1 Belt Song ;
- 1 morceau avec approche classique d'une comédie musicale ;
- 1 morceau comédie musicale moderne ;
- 1 morceau Pop/Rock ;
- 1 morceau au choix de l'enseignant avec des compétences en danse ;
- 1 morceau au choix de l'enseignant avec des compétences en art dramatique.

Le programme est à présenter de mémoire.

Pour l'épreuve publique :

- Au moins 1 ballade et 1 morceau up-tempo
- Chanter au moins en deux langues